

DEPARTEMENT DE LA SEINE MARITIME
ARRONDISSEMENT DU HAVRE
C.C.A.S. - PÔLE DES SOLIDARITÉS
COMMUNE DE LILLEBONNE

CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE DU 1^{er} OCTOBRE 2025

DATE DE LA CONVOCATION : 22/09/2025

Total membres	11
En exercice	11
Présents	8 (<i>Mr MANDEVILLE arrive en cours de séance</i>)
Absent	0
Votants par procuration	3
Votants	11

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi 1^{er} octobre, à dix-sept heures quarante-cinq, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. - Pôle des Solidarités de la Ville de Lillebonne, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville - Salle 308, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Christine DÉCHAMPS, Présidente

Etaient présents :

Madame Christine DÉCHAMPS, Présidente

Madame Fabienne MANDEVILLE, Madame Evelyne BAILLEUL, Madame Michelle DAJON, Madame Arlette LECACHEUR

Monsieur Matthieu ROUZÉE, Monsieur Jean-Paul LEVIEUX, Monsieur Sébastien MANDEVILLE

Étaient excusés :

Monsieur Patrick CIBOIS
Monsieur Benoit BEAUDOIN
Madame Julie GILBERT D'HALLUIN

qui donne pouvoir à
qui donne pouvoir à
qui donne pouvoir à

Madame Arlette LECACHEUR
Madame Fabienne MANDEVILLE
Monsieur Jean-Paul LEVIEUX

Délibération n° :
Objet :

D.23/10.2025
C.C.A.S. - Pôle des Solidarités
Renouvellement de la Convention de partenariat avec l'Institut de Formation d'Educateur de Normandie (IFEN) et le C.C.A.S de la Ville de Bolbec

C.C.A.S. - POLE DES SOLIDARITES
DE LILLEBONNE
Conseil d'Administration
Séance du 01.10.2025

Délibération n° : D.23/10.2025

Objet : C.C.A.S. - Pôle des Solidarités
Renouvellement de la Convention de partenariat avec l'Institut de Formation
d'Educateur de Normandie (IFEN) et le C.C.A.S de la Ville de Bolbec

Dans le cadre de séances de formations professionnelles, prévues entre le 9 octobre 2025 et le 18 juin 2026, "se former à/et dans l'analyse de ses pratiques professionnelles", à destination de ses travailleurs sociaux, le C.C.A.S. - Pôle des solidarités a décidé de renouveler son partenariat avec le C.C.A.S. de la ville de Bolbec et l'IFEN.

Le coût global de cette formation est de 2 835,00 € net de taxes. Cette somme sera à régler pour 1/2 par le C.C.A.S. - Pôle des Solidarités de Lillebonne, et pour 1/2 par le C.C.A.S de Bolbec. Les crédits afférents sont inscrits au budget 2025 pour les séances se déroulant du 9 octobre au 11 décembre 2025 et seront inscrits au budget 2026 pour les séances qui auront lieu du 15 janvier au 18 juin 2026.

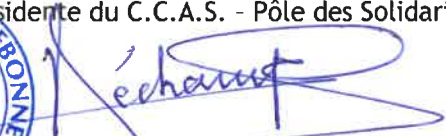
Il est proposé aux membres du Conseil d'Administration d' :

- autoriser Madame la Présidente du C.C.A.S. - Pôle des Solidarités à signer la convention de formation professionnelle avec l'IFEN et le C.C.A.S. de la ville de Bolbec

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

La Présidente du C.C.A.S. - Pôle des Solidarités



Christine DÉCHAMPS



